

## Action publique innovante

# Action publique innovante

Face à un système administratif à bout de souffle et des dépenses publiques sous contraintes, ce modèle propose de nouveaux types de collaboration entre l'Etat, les entreprises et les citoyens.

Des outils pratiques sont mis à disposition des agents pour faciliter l'émergence d'idées nouvelles. Le citoyen n'est plus le simple consommateur du service, mais son co-producteur, devenant par la même occasion co-responsable de l'intérêt général.

Ce "service public 2.0" est un service public participatif, qui transpose au fonctionnement de la sphère publique l'état d'esprit collaboratif et les modes d'organisation en réseau désormais bien installés dans nos vies quotidiennes. Il est décrit par Élisabeth Lulin dans une note "Service public "2.0" pour un citoyen acteur du service public". Quatre conditions doivent être réunies, selon elle, pour une transition réussie de l'ancien au nouveau modèle : faire des pratiques participatives un réflexe auprès des citoyens et de l'administration, standardiser les outils informatiques permettant la coopération, définir un cadre juridique adéquat, et enfin, collecter et évaluer les « bonnes pratiques ».

## Références et citations clés

"Le service public participatif, un modèle alternatif qui ne relève plus de l'utopie."

Note Service public 2.0 d'Élisabeth Lulin

